



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

u 06 di dicembri di u 2022
in Portivechju

ACCASÀ SI ! Une «stratégie logement» pour inverser la trajectoire actuelle et répondre aux besoins des Porto-Vecchiais.

À l'heure où la commune travaille à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, alors que les Porto-Vecchiais rencontrent les plus grandes difficultés d'accès au logement et à la propriété (le prix de vente médian d'un appartement ou d'une maison dans le marché immobilier ancien atteignant un record à près de 5000€/m²), tandis que le parc de logements sur le territoire comptabilise **62% de résidences secondaires** (avec 80% la part de résidences secondaires sur la période 2013-2018), notre volonté est de promouvoir une stratégie ambitieuse en matière d'habitat et un plan d'action pour répondre aux besoins des Porto-Vecchiais.

Au moment où Portivechju s'inscrit dans un contexte extrêmement tendu, face à la gravité de la situation et à ses conséquences sociales, **la commune s'engage à modifier profondément cette trajectoire qui s'accroît depuis 10 ans** et qui conduit les Porto-Vecchiais à être dépossédés de leur territoire.

Pour ce faire, à court et moyen terme, pour que stratégiquement l'objectif de création d'habitations principales soit atteint, nous allons actionner deux leviers :

- **La production de logements** : avec le dévoilement d'un plan logement 2023-2033 qui sera débattu lors du conseil municipal du 12 décembre 2022, «1 000 résidences principales à 10 ans».
- **La réaffectation de logements** : soit en terme de réhabilitation (renovation de l'habitat ancien en centre ville et dans les villages), soit en terme d'usage (hausse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, lutte contre la prolifération des meublés de tourisme...etc.).

Pour ce qui est de la production de logements, **vous est présenté aujourd'hui le Plan Logement 2023-2033**, qui prévoit la création de 100 logements/an sur la décennie à venir. Cet objectif de production de logements s'accompagne également d'une politique d'accession, avec une attention particulière portée aux logements dits intermédiaires. À ce titre, la production de logement sera répartie de la manière suivante : 30% de logements locatifs sociaux, 50 % de logements intermédiaires et 20 % en accession libre.

Pour ce qui est de **la réaffectation de logements**, nous aurons à en débattre et à délibérer en début d'année au moment du vote du budget 2023 afin de lutter contre cette pression qui s'est installée sur le marché immobilier. Des travaux préparatoires ont d'ores et déjà eu lieu dans le cadre de la commission des finances de la Ville.